

Table des matières

- 1 La région pousse pour rendre le métro parisien plus accessible **Erreur ! Signet non défini.**
- 2 « Il y aura des formes de gratuité dans les transports publics à Paris » (Anne Hidalgo) **Erreur ! Signet non défini.**
- 3 « Nous lançons deux mesures chocs pour le logement » **Erreur ! Signet non défini.**
- 4 Geoffroy Roux de Bézieux (Medef): «Un euro en plus de taxe carbone doit correspondre à un euro de taxe en moins ailleurs» **Erreur ! Signet non défini.**
- 5 Vent mauvais sur le mécénat d'entreprise..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 6 La vignette sur les poids lourds reportée, mais pas abandonnée **Erreur ! Signet non défini.**
- 7 Élisabeth Borne, ministre des Transports « Nous mettrons le paquet sur les territoires » **Erreur ! Signet non défini.**
- 8 Informatique, bâtiment, commerce... emplois cherchent candidats désespérément **Erreur ! Signet non défini.**
- 9 Baisse du chômage : "On est dans la bonne direction", assure Muriel Pénicaud **Erreur ! Signet non défini.**
- 10 Retraites complémentaires : les cadres cotiseront davantage **Erreur ! Signet non défini.**
- 11 Climat social : les salariés satisfaits de leur travail mais en manque de reconnaissance **Erreur ! Signet non défini.**
- 12 Gilets jaunes: qui paiera l'addition? **Erreur ! Signet non défini.**
- 13 Brexit : Bruxelles tend son accord de retrait au Royaume-Uni **Erreur ! Signet non défini.**

::: ILE-DE-FRANCE

BATIACTU – 29/11/2018

1 3,9 milliards de budget pour la Société du Grand Paris en 2019

TRANSPORTS. Le conseil de surveillance de la Société du Grand Paris a adopté le 28 novembre le budget 2019 de l'établissement pilote du Grand Paris express, qui a été augmenté de 41% par rapport à 2018.

Avec une enveloppe totale de 3,9 milliards d'euros (dont 3,3 en emprunt) pour 2019, la Société du Grand Paris augmente son budget de 41%, traduisant ainsi *"la montée en puissance des chantiers du nouveau métro et le lancement de nouvelles phases du projet avec, notamment, les travaux relatifs aux systèmes"*, précise la SGP dans un communiqué.

Le président du conseil de surveillance Patrick Braouezec a salué *"le rythme soutenu du nouveau métro"* et *"l'engagement de transparence"* du directoire qui a établi le budget dont la majeure partie sera dédiée aux investissements. La ligne 15 Sud qui partira de Pont de Sèvres à Noisy Champs aura la plus grosse part du gâteau, avec 1,134 milliards d'euros, suivie de la prolongation nord de la ligne 14, la ligne

16 et la 17 sud qui seront toutes trois financées à hauteur de 714 millions d'euros. La ligne 14 sud, quant à elle, sera dotée d'une enveloppe de 605 millions d'euros.

L'autre moitié du budget de la Société du Grand Paris contribuera à "*la modernisation des réseaux existants*" menée par Ile-de-France Mobilités sur le projet Eole, les lignes 11 et 14 et le schéma directeur des RER. Les dépenses de fonctionnement (subventions, frais financiers, dépenses liées au personnel) s'élèveront enfin à 388 millions d'euros.

En parallèle, les caisses de la Société du Grand Paris bénéficieront d'un apport de 587 millions d'euros issus des fiscalités franciliennes, sachant que la loi de finances 2019 prévoit le versement d'une taxe additionnelle de séjour aux ressources de la SGP.

LE PARISIEN – 29/11/2018

2 Financement du Grand Paris Express: les départements refusent de payer plus

L'Etat souhaiterait ponctionner une partie des droits de mutation (frais de notaire) pour payer les surcoûts du supermétro.

Ils iront. Mais promettent, dans un communiqué commun diffusé ce jeudi soir, de tout refuser en bloc.

Ce vendredi, les présidents des départements franciliens se rendront à une réunion organisée par les ministres de la Cohésion des Territoires et des Transports. Le gouvernement souhaiterait mesurer « l'opportunité » d'un prélèvement des droits de mutation à titre onéreux pour sécuriser le financement du Grand Paris Express. Or, ces « DMTO » sont l'une des principales recettes des départements, qu'ils tirent des frais de notaires...

Selon le courrier d'invitation reçues par les présidents de département, comme ces DMTO « sont liés à la valeur créée par le projet » - c'est-à-dire augmentent grâce à la construction du Grand Paris Express - ils pourraient servir à combler le trou de 100 M€ par an dans le financement du supermétro.

« **Pas question** »

« Pas question », pour les départements. « Cette ressource nous permet de financer les dépenses de prestations sociales pour lesquelles l'Etat ne nous aide pas, s'insurge Stéphane Troussel, président de la Seine-Saint-Denis. La méthode est d'autant plus cavalière que les transports ne sont même pas une compétence des départements ».

« Nous nous engageons déjà très largement sur les transports en commun et nous, nous payons », poursuit Christian Favier, président du Val-de-Marne, citant notamment les 120 M€ pour financer le T9. « On marche sur la tête, Ce n'est pas à nous de payer pour les dérapages de coût du Grand Paris express », s'emporte François Durovray, président de l'Essonne, dont la ligne 18 a en plus été décalée de plusieurs années.

Début 2018, le coût du Grand Paris Express a été réévalué. Il est passé de 20 à 38 Md€. Pour trouver comment le financer, le Premier ministre a confié une mission à Gilles Carrez, député du Val-de-Marne. Ce dernier préconise notamment **de trouver 250 M€ supplémentaires par an, en augmentant certaines taxes ou en prélevant certaines ressources.**

Mi-novembre, l'Assemblée nationale a ainsi adopté deux amendements. Le premier met en place une taxe additionnelle de 15 % à la taxe de séjour, pour gagner 20 M€ de plus par an. Le second prévoit une

« modernisation » de la taxe sur les bureaux, avec notamment une hausse de 10 % pour ceux situés en zone 1 (en gros, Paris et les Hauts-de-Seine). Soit une recette de 120 M€. Encore loin de 250 M€ par an nécessaires...

Les départements lancent la fronde alors même qu'ils ont appris mardi qu'un autre projet avait augmenté de 22 % : le prolongement de la ligne 14 sud coûtera 500 M€ de plus.

Jila Varoquier

::: ECONOMIE

LES ECHOS – 29/11/2018

3 Le bilan en demi-teinte des quatre mesures phares de la loi Macron

La mission parlementaire chargée d'évaluer la loi Macron a rendu ce mercredi son rapport. Si le bilan est globalement positif, certaines mesures n'ont pas produit tous les effets attendus.

Il paraît loin le temps où Emmanuel Macron n'était « que » ministre de l'Economie. Pourtant, la loi qui porte son nom n'a été définitivement adoptée qu'il y a trois ans, en août 2015. Et certaines mesures qui lui sont rattachées ne sont vraiment effectives que depuis douze à vingt-quatre mois. Trop tôt pour faire un bilan macroéconomique global de cette réforme, selon le président de la mission parlementaire chargée d'évaluer ce texte, le député LREM Yves Blein, mais pas pour en faire une évaluation qualitative centrée sur quelques-unes des mesures les plus emblématiques de la loi.

Le travail le dimanche

Si le rapport indique que 28,2 % des commerces situés dans une zone touristique internationale (ZTI) ouvrent désormais le dimanche, contre 17,5 % lors de l'adoption de la loi, le document reste très évasif sur les créations d'emplois. De même, si les grands magasins ou [les grandes enseignes](#) dégagent un [chiffre d'affaires](#) généralement conséquent le dimanche, certains magasins situés en ZTI à Paris, notamment place Vendôme, ont renoncé à ouvrir, le gain en chiffre d'affaires ne compensant pas le surcoût représenté par les frais de transport et de garde d'enfants proposés aux salariés en contrepartie de leur présence le dimanche. Le rapport ne propose pas de généraliser le travail le dimanche, mais il recommande de [faire de l'ensemble de la ville de Paris une seule et même ZTI](#).

Les prud'hommes

La loi Macron a clairement fait [reculer le nombre de saisines](#) aux prud'hommes. Il s'agit d'un progrès pour certains, mais cela pose aussi la question de l'accès effectif aux droits pour d'autres. On est passé de 184.000 saisines en 2015 à 120.000 en 2017. Cette baisse, qui devrait s'amplifier avec [les ordonnances réformant le droit du travail](#), s'explique notamment par le fait qu'un dossier écrit et complet doit désormais être constitué avant toute saisine.

Le délai moyen de traitement des dossiers en revanche a augmenté, là où la loi s'était fixée pour objectif de le faire baisser. Pour les parlementaires, cette augmentation des délais tient au manque de moyens de la justice, les juges départiteurs n'étant pas assez nombreux pour traiter l'ensemble des dossiers.

Les notaires

Sur ce volet, la loi a été très efficace sur l'ouverture de la profession mais n'a pas réussi à faire baisser les prix des actes notariés. La profession a accueilli 1.620 nouveaux notaires supplémentaires et [700 de plus devraient pouvoir s'installer](#) d'ici à 2020. La profession a rajeuni (la moyenne d'âge a baissé de deux ans) et s'est féminisée (57 % de femmes parmi les nouveaux notaires).

Le coût des transactions notariales n'a en revanche guère bougé, voire a augmenté. Si une baisse globale de 2 % des prix des actes a bien été mise en oeuvre, certains offices ont largement compensé cette baisse par des frais d'expertise, pas toujours justifiés, qui viennent s'ajouter aux tarifs réglementés. Une dérive, observée et dénoncée par la députée Cécile Untermaier, qui demande à ce qu'un collège de déontologie soit mis sur pied pour encadrer ce genre de pratiques.

Les cars « Macron »

Avec 7 millions de voyageurs transportés en 2017, dont 1,2 million qui n'auraient pas voyagé sans ce moyen de transport, **les cars dits « Macron »** sont clairement une des mesures qui a le plus porté ses fruits. Selon le rapport d'évaluation, 2.500 emplois en équivalent temps plein ont été créés (mais on ne sait pas combien d'emplois ont été détruits), et plus de **60 % de la population** possède un point d'arrêt à moins de 10 km de son domicile. Pointés du doigt pour leur caractère non écologique (en comparaison du train), les cars « Macron » ont un taux de remplissage moyen de 60 % qui les rend beaucoup plus vertueux écologiquement parlant que la plupart des liaisons en bus préalablement existantes.

Un point laisse clairement à désirer : les gares routières ne sont pas suffisamment bien aménagées pour accueillir ce nouveau trafic, et certains arrêts, parfois aux bords de routes en pleine campagne, laissent à désirer sur le plan de la sécurité des voyageurs.

Marie Bellan

LES ECHOS – 30/11/2018

4 Budget : face à la contestation sociale, la majorité lâche du lest

Les députés ont rétabli dans le budget de la Sécurité sociale plusieurs exonérations ciblées, si bien que l'excédent est revu à la baisse à 100 millions pour 2019. Les concessions à La Réunion vont aussi coûter cher.

Dans l'Hémicycle, les députés commencent à voir jaune. Alors que la contestation sociale ne reflue pas sur le terrain, les députés de tous bords réclament des assouplissements budgétaires... et obtiennent parfois gain de cause. Ainsi, **le projet de loi de financement de la Sécurité sociale** (PLFSS) a été amendé à plusieurs reprises en nouvelle lecture à l'Assemblée nationale, de lundi à mercredi.

Plusieurs niches sociales qui auraient dû disparaître ou être rabotées ont finalement été en partie préservées, pour un coût d'environ 200 millions d'euros. La discussion a notamment été vive autour de l'article du projet de loi qui « nettoie » les exonérations spécifiques de charges à l'occasion de la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en allègement de cotisations patronales.

La majorité tente de minimiser

Sous la pression conjuguée de la droite, de la gauche, et d'une partie de la majorité, des assouplissements ont été votés sur les exonérations concernant les secteurs de l'aide à domicile, des employeurs d'outre-mer et des associations intermédiaires employant des travailleurs en insertion.

Sur les **saisonniers de l'arboriculture ou de la vigne**, l'amendement du Sénat, améliorant le régime d'exonérations de ces travailleurs agricoles l'a finalement emporté en nouvelle lecture. Fronde ? « *C'est nous qui avons ouvert la brèche dans laquelle le Sénat s'est engouffré. De plus, ce sont des sujets locaux, transpolitiques* », minimise-t-on au sein de la majorité parlementaire.

Concessions à la Réunion

Conséquence de cette apparente fébrilité budgétaire, [l'excédent de la Sécurité sociale](#), qui doit être le premier depuis 2001, risque d'être ramené à presque rien. Il serait en effet de 100 millions l'an prochain au lieu de 700 millions. Ces 600 millions évaporés ne sont pas dus seulement aux récentes concessions. La Sécurité sociale devra finalement prendre à sa charge 200 millions d'euros de compensation non prévue à l'Unédic pour la disparition de certaines cotisations. De plus, les conséquences de [l'arrêt européen « de Ruyters »](#) sur les prélèvements sociaux des non-résidents (européens) va coûter 180 millions.

Les digues budgétaires cèdent par ailleurs en dehors du Parlement. La ministre des Outre-Mer, Annick Girardin, n'est pas arrivée mercredi les mains vides à La Réunion, paralysée depuis plusieurs jours par les blocages, annonçant la création de 1.000 emplois aidés d'ici la fin de l'année, qui viendront s'ajouter au reliquat de « 900 contrats en attente de signature ».

La ministre a en outre ajouté que le minimum vieillesse et l'allocation adulte handicapé seraient revalorisés dès janvier, à un peu plus de 900 euros par mois, avec dix à douze mois d'avance sur la métropole. De plus, à La Réunion, la prime d'activité va augmenter de 30 euros au lieu de 20. D'autres gestes sont prévus, avec 1.500 places en crèche et un renforcement des accueils sociaux.

Solveig Godeluck

::: ENTREPRISES

LA TRIBUNE MARSEILLE – 29/11/2018

5 Fabrice Le Saché : le MEDEF, le numérique et la notion de proximité

Venu à Nice en invité spécial des Entrepreneariales, le rendez-vous des entrepreneurs organisé par l'UPE06, le vice-président et porte-parole du syndicat patronal, explique comment toute transformation – digitale mais pas que – ne s'absout pas du rapport au plus près du terrain. Et que la data, pétrole brut, est aussi un élément de croissance des entreprises, à condition de savoir en tirer la substantifique moelle.

La Tribune - La transformation numérique est indispensable. Comment les entreprises doivent-elles la pratiquer ?

Fabrice Le Saché - La transformation numérique est une transformation de proximité, à l'échelle de l'entreprise, c'est l'entreprise qui est actrice de ce changement. C'est un acte décentralisé qui doit se faire en connaissance du terrain. Le point le plus important est que l'on a basculé dans la donnée, pétrole brut de notre siècle. Il faut la forer, la raffiner et la distribuer. Cette donnée est le cœur même du modèle économique. C'est le cas par exemple de Critéo, l'une de nos plus belles licornes. Les accords Renault/Google, Casino/Amazon doivent nous interroger. La donnée pose aussi la question de la cybersécurité et de la souveraineté. Quand des villes comme Nice permettent l'open data, ça aide à stimuler la création d'entreprise. Le MEDEF aussi doit s'interroger sur son virage numérique, sur la refonte de ses outils. Il possède lui-même un patrimoine de données issues de nos 77 fédérations.

Quel doit être le rôle du MEDEF sur ces sujets ?

Le MEDEF porte une vision sur la transformation numérique et économique du pays. Le numérique représente 5 % du PIB en France quand il en représente 10% aux Etats-Unis. Nous sommes en retard. Nous devons par exemple mettre l'accent sur la mobilité de l'emploi ou créer un CFA numérique, comme cela est le cas à Lyon, pour donner un socle de compétences. Par contre si nous voulons rattraper le retard, c'est la fiscalité qui doit être modifiée car nous avons besoins de capitaux pour transformer l'industrie. La fiscalité actuelle pénalise les entreprises car la taxation se fait alors que la richesse n'est pas encore créée. Il convient aussi à veiller à ce qu'il n'y ait pas d'iniquité fiscale entre les géants du numérique et les entreprises françaises. Le monopole de certaines plateformes, notamment dans la culture, ne permet de négocier les conditions.

Geoffroy Roux de Bézieux a évoqué depuis le début de son mandat, la volonté du MEDEF d'être un MEDEF de proposition. Comment dialoguez-vous avec le gouvernement ?

Le MEDEF veut reprendre la main sur le débat public en faisant un ensemble de propositions comme cela a été le cas sur la santé au travail ou sur l'avenir des CCI. Notre unique préoccupation est d'éclairer la décision publique. Sur l'action du gouvernement, nous avons quelques préoccupations. Certaines actions - loi PACTE, lissage des seuils... - ont été positives. Mais nous sommes inquiets car beaucoup de décisions ne vont pas dans le sens pro-entreprise associé préalablement à l'image du gouvernement. Ne peut-on pas par exemple rationaliser la dépense publique ? Les statistiques d'Eurostat annoncent un taux de 48 % de prélèvement en France. La pression fiscale s'accroît sur les entreprises. On devrait pouvoir aller à un rythme plus rapide. Nous avons des doutes sur la méthode du gouvernement. Ça se saurait si une taxe créait de l'emploi. La pénurie de recrutement touche toutes les entreprises, certaines ratent des marchés. Il faut inciter au retour à l'emploi. Nous voulons donc être un MEDEF qui propose, s'inquiète, se préoccupe et croit à l'Europe. Les protectionnismes sont des destructeurs de richesse.

Le monde entrepreneurial déroule le tapis rouge aux startups. Une startup est-elle une entreprise comme une autre ?

La startup est une TPE. La différence avec une PME traditionnelle c'est sa capacité à croître rapidement. Il ne faut pas avoir la religion ou l'idolâtrie des startups. Il faut faire en sorte qu'elles deviennent des PME et des ETI, ce dont nous manquons en France.

Laurence Bottero

FRANCEINFO – 29/11/2018

6 "Gilets jaunes" : un troisième week-end de mobilisation serait véritablement catastrophique", selon la Fédération du commerce



"On est vraiment dans des situations qui deviennent extrêmement difficiles qui conduisent à du chômage technique" affirme Jacques Creyssel, délégué général de la Fédération du commerce et de la grande distribution.

Un troisième week-end de mobilisation des "gilets jaunes" serait "véritablement catastrophique" pour le commerce en France, a annoncé sur franceinfo jeudi 29 novembre Jacques Creyssel, délégué général de la Fédération du commerce et de la grande distribution.

"Le premier week-end il y a eu une baisse de 35%, encore 20% la semaine dernière qui était un week-end de très fortes activités avec le Black Friday et le premier week-end des courses de Noël", a-t-il ajouté. "Il n'y a plus de possibilité de travailler normalement à un moment crucial [pour les commerces]", a poursuivi Jacques Creyssel. Les difficultés se concentrent particulièrement "dans tout le midi et en Normandie, un peu moins en région parisienne", a-t-il affirmé.

franceinfo : êtes-vous inquiets par l'éventualité d'un troisième samedi de mobilisation de suite ?

Jacques Creyssel : Nous sommes extrêmement inquiets. Nous pensons qu'un troisième week-end de blocage sera véritablement catastrophique pour le commerce. Le premier week-end il y a eu une baisse de 35%, encore 20% la semaine dernière qui était un week-end de très fortes activités avec le Black

Friday et le premier week-end des courses de Noël. J'ai sous les yeux les comptes d'un magasin indépendant qui a perdu depuis 12 jours, 30% de son chiffre d'affaires au total, 300 000 euros. Aujourd'hui, il doit demander des reports d'échéance, au Perreux dans la Loire. On est vraiment dans des situations qui deviennent extrêmement difficiles qui conduisent à du chômage technique, qui conduisent à faire en sorte qu'un certain nombre d'embauches de Noël ne sont pas faites. Dans les magasins aujourd'hui, on commence à manquer de produits.

Il n'y a que 2 000 à 3 000 manifestants sur le territoire jeudi 29 novembre selon le ministère de l'Intérieur. Est-ce que cela permet de paralyser l'activité ?

Ils ont bloqué aujourd'hui 280 sites. Et quand vous bloquez un entrepôt, ça veut dire que vous n'avez plus de livraison, ça veut dire que certains magasins ne sont plus approvisionnés et certains ont été obligés de fermer parce qu'ils n'avaient plus de produits. Les barrages changent régulièrement. Dans le Gard, il y a 4-5 entrepôts. Il y en a un qui est bloqué pendant 3 heures, puis l'autre. Il n'y a plus de possibilité de travailler normalement à un moment crucial.

Où sont les principales difficultés ?

Vous avez des difficultés particulières dans tout le midi, en Normandie et un peu partout, mais un peu moins en région parisienne. En pratique, les difficultés concrètes se passent d'abord en province, avec des centaines de magasins fermés encore le week-end dernier.

Mais les Français vont de toute façon faire leurs achats de Noël. Il s'agit juste d'un décalage ?

Il y a des pertes. Les produits frais par exemple. Il y a un report sur Internet, les baisses de 50% des ventes de jouets vont se reporter mais si [les clients] se reportent sur Internet alors même que les magasins physiques sont en grande difficultés dans les chaînes de jouets, c'est quelque chose qui va être grave pour l'ensemble du secteur et pour les emplois.

LE FIGARO – 30/11/2018

7 Coup d'envoi des négociations entre industriels et distributeurs



INFOGRAPHIE - Le rendez-vous annuel s'ouvre avec un nouveau cadre législatif qui doit profiter aux agriculteurs.

Exercice imposé. Chaque année, les négociations commerciales entre fournisseurs et distributeurs reviennent. Cette année, une fois n'est pas coutume, tout doit changer. Après des mois de concertation, les États généraux de l'alimentation (EGA) voulus par Emmanuel Macron ont abouti à [un nouveau cadre, la loi alimentation](#), publiée au Journal officiel le 1er novembre. Contrairement à la charte de bonne conduite entrée en vigueur en 2017, ce texte sera plus normatif. Tout du moins lorsque la publication des ordonnances, attendue pour le 3 décembre, le rendra pleinement applicable, notamment sur les questions d'encadrement des promotions et sur le relèvement du seuil de revente à perte (SRP) de 10 points.

À la sortie des EGA, beaucoup ont espéré que les relations seraient désormais moins tendues. «Il est encore trop tôt pour savoir si les distributeurs vont entrer dans ces négociations en mode confrontation et mettre toutes leurs forces dans la compétitivité-prix ou s'ils vont opter pour un mode plus collaboratif», indique Richard Panquialt, directeur général de l'Institut de liaisons et d'études des industries de consommation (Ilec). Dans le premier cas, il estime que ces négociations pourraient être «les plus catastrophiques de ces dix dernières années».

De nombreux sujets restent soumis à interprétation. Les fournisseurs craignent que les distributeurs profitent de ce flou pour faire leurs propres analyses. Par exemple, s'ils semblent jouer le jeu des filières, des acteurs comme Intermarché et Leclerc s'interrogent publiquement sur le périmètre d'application de la loi: tout l'alimentaire, ou seulement les produits directement issus des filières agricoles? Les industriels craignent que l'argent qui doit mieux rémunérer les producteurs de porc ou de volaille ne soit prélevé sur les marges des plus grandes marques, par des demandes de baisses de tarifs importantes de la part des distributeurs.

Reconfiguration des alliances

La définition du périmètre des négociations est donc essentielle. Selon l'Ilec, 60 % à 70 % des produits de grande consommation relèvent directement d'une filière agricole. «Les EGA avaient une forte composante agricole, la priorité est de s'occuper des plus fragiles», balaye d'entrée de jeu Jacques Creyssel, président de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD). Une façon d'insinuer le doute et de rappeler que ces négociations doivent être basées sur les coûts de production. «Pour que le ruissellement fonctionne, il faudra que la négociation de premier niveau, entre producteur et industriel, soit une vraie négociation et transparente. C'est à cette condition que la négociation suivante, entre industriel et distributeur, se fera de façon équilibrée», ajoute Jacques Creyssel.

Aux grandes enseignes qui ont pour habitude de défendre leurs méthodes en attaquant les marges des industriels, la réponse revient tel un boomerang. «Carrefour, Lidl et Leclerc, les trois premiers distributeurs, dépensent en investissement publicitaire 1 milliard d'euros par an. Il est bon de s'y intéresser alors qu'aucune grande marque n'investit autant et qu'on recherche 2 milliards de recettes supplémentaires à faire ruisseler jusqu'aux producteurs», dit un industriel. De son côté, le président de l'Association nationale des industries alimentaires (Ania) assure que ses adhérents peuvent remonter des points de rentabilité aux agriculteurs, «si tout le monde joue le jeu dans la chaîne».

La vraie inconnue vient de la reconfiguration des alliances à l'achat entre enseignes. Car, cette année, tout a bougé (voir infographie ci-contre). Auchan et Système U se sont séparés. Et c'est avec Casino qu'Auchan s'est remarié au sein d'une centrale baptisée Horizon. D'entrée de jeu, cette nouvelle alliance, qui représente 21,5 % des achats alimentaires en France, semble présenter un nouveau modèle. La centrale a annoncé son intention de clore les négociations en décembre. Une façon de faire durer moins longtemps les tensions et le suspense. Horizon propose même aux représentants de l'Ilec et de l'Ania d'organiser deux comités d'observation sur le respect des bonnes pratiques. Une marque d'ouverture, relativement inédite.

En revanche, dans les box de négociation de Leclerc et Intermarché, peu de choses semblent avoir changé. À la sortie des premiers rendez-vous, certains industriels disent avoir trouvé face à eux des postures guerrières les deux distributeurs demanderaient des baisses de tarifs de l'ordre de 3 % à 4 %. Ce que dément un porte-parole d'E. Leclerc.

[Dans la filière du lait, les industriels sont en alerte](#)

[La guerre pour acheter moins cher: un impératif de survie pour la distribution](#)

Angélique Vallez-d'Erceville

::: SOCIAL

LES ECHOS – 29/11/2018

8 Intermittents : syndicats et patronat renvoient la négociation à plus tard

Les syndicats ont refusé mercredi d'entériner le document de cadrage du patronat sur la question toujours ultrasensible des intermittents du spectacle, lors de leur troisième round de négociations sur la réforme de l'assurance-chômage.

Une première séance de quatre heures consacrée à des questions de gouvernance. Près du double lors de la suivante pour fixer les devoirs de Pôle emploi. Le troisième rendez-vous de [la négociation de l'assurance-chômage](#) mercredi laissait craindre un nouveau marathon, compte tenu de la [sensibilité](#) du sujet : l'indemnisation des intermittents du spectacle. Il n'en a rien été.

La loi Rebsamen impose que toute négociation d'une convention d'assurance-chômage en induise une pour le spectacle dont les règles d'indemnisation sont spécifiques. Les organisations syndicales et patronales interprofessionnelles doivent pour cela adresser à leurs homologues représentatifs de ce secteur un document de cadrage établi dans le respect de celui de la négociation générale. C'était tout l'enjeu de la séance de mercredi.

Capacité de mobilisation hors pair

Le sujet est sensible par essence tant les intermittents ont une capacité de mobilisation hors pair pour défendre leur régime qui, selon les estimations, « coûte » un peu plus de 300 millions à l'Unédic par an. Techniciens et artistes en avaient d'ailleurs usé lors de la dernière révision fin avril 2016.

In fine, Fesac (pour le patronat) et CGT-spectacle (majoritaire dans le secteur) avaient alors [conclu un accord](#) en forme de [pied de nez au Medef et aux syndicats réformistes](#) : le montant d'économies à atteindre avait été arrêté à 105 millions, loin des 185 millions visés par le document de cadrage (mais fortement sujet à caution). En parallèle, Manuel Valls avait annoncé [un fonds de 90 millions pour l'emploi pérenne](#). La proximité des festivals et de la campagne présidentielle rendait tout bras de fer trop risqué politiquement.

Serrage de vis supplémentaire

Aujourd'hui encore, l'enjeu porte sur un serrage de vis supplémentaire. Selon les syndicats, le projet de document de cadrage sectoriel mis sur la table par le Medef, la CPME et l'U2P impose aux intermittents de payer leur écot à due proportion aux économies demandées par le gouvernement sur le régime général ([entre 1 et 1,3 milliard par an sur les trois prochaines années](#)). Soit, selon Denis Gravouil (CGT), entre 43 et 90 millions par an. « *Quand on aime, on ne compte pas, c'est totalement inacceptable* », a-t-il ironisé à l'endroit du patronat, ajoutant que les artistes commençaient à se mobiliser.

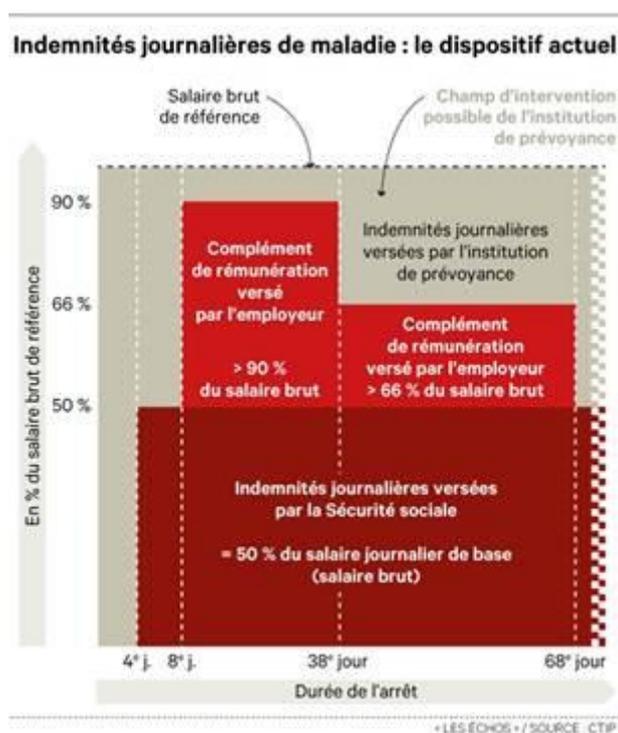
De quoi allumer un nouveau brasier social, au moment où le gouvernement peine à éteindre celui [des « gilets jaunes »](#) ? On verra. Refusant d'entériner le document de cadrage du patronat, bien qu'il ne fixe aucun chiffre d'économies en tant que tel, sa signature a été renvoyée au 11 décembre, le temps d'approfondir le bilan de l'accord de 2016.

« Les négociations sont suspendues jusqu'au 11 décembre par la volonté des syndicats. Nous n'étions pas demandeurs d'un tel report », a sobrement regretté Hubert Mongon, **chef de file** pour le Medef. « Les conditions n'étaient pas réunies aujourd'hui », a plaidé Marylise Léon, pour la CFDT, demandant que la négociation sur les paramètres d'indemnisation du régime général démarre avant de conclure sur le document de cadrage des intermittents.

Alain Ruello

LES ECHOS – 30/11/2018

9 Arrêts maladie : la piste du forfait unique d'indemnisation



La mission indemnités journalières a exposé ses propositions de maîtrise de dépense aux partenaires sociaux. Les salariés n'auraient plus qu'un jour de carence, mais non-compensable par les institutions de prévoyance.

Indemniser tous les salariés en arrêt maladie de la même façon, avec un forfait unique. C'est l'une des propositions chocs de la mission Oustric-Bérard-Seiller. En décembre, les trois rapporteurs doivent proposer au Premier ministre des pistes pour mieux maîtriser [la dépense galopante d'indemnités journalières](#).

Mercredi et jeudi, ils ont fait un dernier point lors de réunions bilatérales avec les organisations patronales, syndicales, et médicales, auxquelles ils ont présenté le fruit de leurs travaux afin de tester leurs réactions.

Une carence obligatoire d'un jour

A ce stade, la mission n'a pas livré un projet clefs en main, chiffré et tamponné par le gouvernement. La prudence s'impose donc. Toutefois, sa démarche est audacieuse. Alors que l'Assurance-maladie verse aujourd'hui des indemnités journalières maladie plafonnées à 1,8 SMIC, demain, elle pourrait financer un revenu de remplacement forfaitaire, le même pour tout le monde.

Le montant de 0,9 SMIC a été évoqué, ce qui n'est pas un casus belli aux yeux de Serge Legagnoa, le négociateur de FO : « *On couvrirait 95 % des salariés, et au-delà, seule une infime partie des salariés seraient perdants* », explique-t-il. En effet, les employeurs et les régimes de prévoyance prennent en charge tout ou partie de la différence entre le salaire de départ et l'indemnisation de la Sécurité sociale, sauf exception. Les entreprises avec une main-d'oeuvre à bas coût s'y retrouveraient ; tandis que les autres devraient augmenter leur contribution. La forfaitisation permettrait à l'Assurance-maladie d'économiser des indemnités, mais aussi de simplifier sa gestion.

Convaincre le patronat

Pour faire accepter une telle réforme, encore faut-il se préserver des foudres du patronat, qui a déjà réussi à la fin août à faire capoter [le projet initial du gouvernement](#) : celui de transférer quatre jours d'arrêts maladie aux employeurs, afin d'économiser 900 millions d'euros bruts par an. La mission propose d'aligner les salariés du privé sur le régime des fonctionnaires, avec un jour de carence avant le début de l'indemnisation Sécurité sociale, au lieu de trois. Cela serait dissuasif, car les institutions de prévoyance ne seraient pas autorisées à compenser la perte de revenu due à cette journée d'arrêt (environ deux tiers des salariés sont compensés aujourd'hui, via des accords de branche ou d'entreprise).

Sur ce point, les organisations syndicales sont méfiantes, mais prêtes à discuter. D'un côté, Serge Legagnoa reconnaît un « *souci d'équité* » de la mission, puisque tous les assurés seraient traités de la même façon. De l'autre, il dénie toute « *efficience* » aux jours de carence : « *C'est juste de l'idéologie, ça ne marche pas pour réduire le [recours](#) aux arrêts maladie* », affirme-t-il.

Nouveaux bénéficiaires

Carence obligatoire, cas des salariés qui ne bénéficient pas d'un accord de branche généreux : les malades risquent d'y perdre. En contrepartie, la mission propose d'étendre le droit aux indemnités journalières à 9 millions de personnes qui n'en bénéficient pas : travailleurs saisonniers, intermittents du spectacle, intérimaires, demandeurs d'emploi, salariés de moins d'un an d'ancienneté, nounous et assistantes maternelles... « *Ca se regarde de près* », admet Catherine Pinchault, la négociatrice CFDT, tout en regrettant que la discussion se focalise sur « *la gestion des arrêts* », « *alors que le vrai problème, c'est la prévention dans les entreprises* ».

Solveig Godeluck

::: POLITIQUE

LES ECHOS – 30/11/2018

10 « Gilets jaunes » : concertation sous haute pression à Matignon

Le Premier ministre reçoit ce vendredi des « gilets jaunes » à l'issue d'une série d'entretiens pour cadrer les concertations sur le terrain. La pression pour des gestes, dont un moratoire sur la taxe carbone, reste très forte.

Emmanuel Macron a retiré au dernier moment de [son discours de mardi](#) l'idée d'un moratoire sur [la hausse de la taxe carbone sur les carburants en janvier](#), renvoyant finalement la question à plus tard. Las ! Elle est revenue très vite sur la table. Dès les entretiens qu'Edouard Philippe a eus jeudi avec les membres du Conseil national de la transition écologique (CNTE) afin de définir la méthode, le périmètre, le calendrier des concertations décentralisées que le chef de l'Etat a annoncées pour tenter de sortir de cette [crise des « gilets jaunes »](#).

« Recréer du calme »

Le Premier ministre a en effet reçu [des élus locaux](#), des représentants d'organisations patronales, d'associations, des parlementaires pour s'atteler à l'organisation de ces discussions. Les déclarations à l'issue des entretiens illustrent toute la difficulté et la complexité de la réponse pour l'exécutif.

« Les « gilets jaunes », c'est un mouvement populaire qui réagit très fortement sur le pouvoir d'achat. On ne peut pas répondre sans s'attacher à répondre à cette question », avance Jean Rottner, président (LR) du Grand Est, qui représentait l'Association des régions de France (ARF), demandant « au minimum un moratoire sur la hausse des taxes en janvier, pour avoir des négociations dans un esprit apaisé ».

Une réponse « avant Noël »

Pour l'association Ville et Banlieue, Philippe Rio, maire (PCF) de Grigny, a lui aussi souligné *« l'urgence sur le pouvoir d'achat et la justice fiscale »*, appelant à une réponse *« avant Noël »* pour *« recréer du calme qui permet de trouver des solutions immédiates, pérennes, à moyen et long terme »*. Côté patronat, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), la Confédération de l'artisanat et des entreprises du bâtiment (Capeb) ont à nouveau alerté le Premier ministre sur l'impact économique du mouvement.

Si Edouard Philippe a déjà reçu un « gilet jaune » jeudi, parti à pied de Châlon-sur-Saône, c'est ce vendredi que d'autres doivent venir à Matignon. Plusieurs des porte-parole désignés lundi avaient jeudi après-midi confirmé leur présence à Matignon. *« C'est à eux de voir qui les représentent. Nous, notre porte est ouverte »,* indiquait jeudi Matignon, soucieux de montrer qu'ils sont mis *« au même niveau que les ONG, les élus [...] pour participer à ce travail. Ce n'est pas anodin »*. Ceci, tout en reconnaissant, face à la disparité des revendications soulevées par le mouvement, *« la difficulté de traiter de vrais questionnements et des demandes irrationnelles »*.

Un point doit être fait à l'issue vendredi, pour préciser la suite. L'idée, pour l'exécutif, qui espère une trêve avec les fêtes de fin d'année, est que ces concertations *« autour de la transition écologique et son accompagnement »* démarrent le plus rapidement possible, dans les quinze jours.

Risque politique majeur

Il faut dire que pour l'instant, leur perspective n'a pas, loin s'en faut, fait baisser la pression. Ni du côté de l'opinion - *« le soutien passif qui s'accroît est très inquiétant »*, glisse un conseiller de l'exécutif - ni du côté des oppositions ou [des organisations syndicales](#). Ni des « gilets jaunes » qui prévoient de nouvelles mobilisations ce week-end sur tout le territoire et sur les Champs-Élysées.

Et c'est sans compter la crainte de voir d'autres mouvements monter, du côté des étudiants ou des fonctionnaires, quand le futur projet de loi sur la fonction publique est vu comme la possibilité d'un *« risque politique majeur, avec les fonctionnaires défilant en gilets jaunes »* redoute un conseiller.

« D'habitude, avec les concertations, on connaît les portes de sortie. Là, c'est un vrai casse-tête, dont on ne connaît pas les tenants, les aboutissants ni les participants. Cela peut enkyster le sujet pour longtemps. Nous allons avoir un concert de questions sociales, salariales, statutaires... Le sujet, c'est qu'il n'y a pas de point de sortie », redoute un proche du chef de l'Etat, qui continue de penser qu'il ne faut *« pas lâcher. On est dans la cohérence, pas dans la gestion démagogique »*.

BFM TV // REPLAY : [François de Rugy face à Jean-Jacques Bourdin ce matin, vendredi 30 novembre](#)

Isabelle Ficek

L'OPINION – 30/11/2018

11 Gilets jaunes: la colère par procuration



Du poujadisme à la demande de démission du Président, le mouvement a évolué. Les Français le soutiennent toujours et sont 75 % à ne pas se sentir impliqués dans le projet de transformation du pays. Une France dissidente difficile à apaiser

Le charme semble être rompu. Les Français ne croient plus au projet qui avait permis à Emmanuel Macron de réformer le Code du Travail et la SNCF. Bien au-delà de la taxe carbone ou du ras-le-bol fiscal, leur mécontentement apparaît aujourd'hui clairement. Crédité d'avoir inventé en 1995 l'expression « grève par procuration », le politologue Stéphane Rozès voit des similitudes entre les deux mouvements car « au-delà des raisons fiscales, sociales, le mouvement est de nature profondément politique ».

Droits dans leurs bottes ! Ni les images de dégradation des Champs-Élysées samedi dernier, ni l'intervention d'[Emmanuel Macron](#) le 27 novembre n'ont fait changer l'opinion des Français sur le mouvement des Gilets jaunes. Selon deux enquêtes publiées le 28 novembre, ils continuent à le soutenir massivement (entre 75 et 85 %). Ils sont même légèrement plus nombreux à le faire que la semaine dernière. Mais ils ne sont pas prêts pour autant à descendre dans la rue : plus la mobilisation des Gilets jaunes est faible, plus le soutien de l'opinion publique s'amplifie.

Du coup de gueule « nous automobilistes, on paye trop de taxes mais qu'est-ce vous faites de notre pognon » de [Jacline Mouraud](#) au slogan « Macron démission » entendu sur les Champs-Élysées, le chemin a été prestement parcouru. « Le mouvement des Gilets jaunes mute sous nos yeux : de la révolte des carburants, nous sommes passés à l'expression d'une protestation plus globale contre la politique menée par le gouvernement, juge Jérôme Fourquet (Ifop). Les Gilets jaunes sont les porte-parole d'une colère et d'un mécontentement profond : ces 75 % de Français qui les soutiennent "collent" avec les 75 % de ceux qui sont mécontents de la politique menée par Emmanuel Macron ». L'opinion aurait pu basculer avant, lors de [la réforme de la SNCF](#) ou des ordonnances qui ont modifié le Code du travail, mais il n'en a rien été. On avait alors le sentiment que ces réformes avaient marqué la fin de la grève par procuration.

« A l'époque, déjà, le sentiment que ces réformes étaient socialement injustes existait mais le pays y consentait parce qu'Emmanuel Macron les justifiait en disant qu'il fallait mettre le pays en marche, rendre notre modèle plus léger, plus souple, plus efficace, plus adaptable au cadre européen dont il allait faire bouger les lignes », explique l'essayiste Stéphane Rozès. Mais les lignes n'ont pas bougé comme il le souhaitait. « Aujourd'hui, les Français ont le sentiment que les contraintes proviennent à nouveau de l'extérieur alors qu'Emmanuel Macron avait promis de restaurer la souveraineté de la Nation ; le pays ne consent plus à une politique qu'il considère être réduite à des coups de rabot », ajoute le président de Cap (Conseils, analyses et perspectives).

Crédité d'avoir inventé en 1995 l'expression « grève par procuration », Stéphane Rozès voit des similitudes entre les deux mouvements car « au-delà des raisons fiscales, sociales, le mouvement est de nature profondément politique ». Il ne s'agit pas d'une grève mais d'une colère par procuration.

Bloc historique. Rien d'étonnant à ce que le [Rassemblement National](#) et La France insoumise, tous deux farouchement antieuropéens, aient sauté dans le train en marche. François Ruffin et Frédéric Lordon, le « penseur à dormir debout », ont d'ailleurs appelé à une assemblée générale qui s'est tenue le jeudi 29 novembre à 19 heures, place de la République, sur le thème « Hé Paris, on se bouge ? ». Il s'agit de réfléchir aux actions à mener parallèlement à la contestation des Gilets jaunes. « On ne vaincra pas l'oligarchie, les lobbies, les multinationales et leurs porte-voix à l'Élysée, sans les classes populaires et les classes éduquées. C'est le bloc historique qu'il nous faut souder », écrit François Ruffin dans le dernier numéro du journal *Fakir*, cité par *Libération*.

Pour l'instant, [c'est dans les classes moyennes et populaires que l'on trouve le soutien le plus massif aux Gilets jaunes](#), selon une étude que vient de publier la Fondation Jean-Jaurès. « Ce soutien fait apparaître un très net clivage de classe, explique Jérôme Fourquet, coauteur de la note. Beaucoup de ces Français, qui sont peu, voire pas du tout assujettis à l'impôt sur le revenu, perçoivent la pompe à essence comme principal collecteur d'impôt ». La TVA, on ne la voit pas ; la CSG, on ne la sent pas ; le prix à la pompe saute à la figure. Or, les ouvriers et les employés représentent 50 % de la population active. Selon les derniers chiffres publiés par l'Insee, il y a en France 6,1 millions d'ouvriers, 8,6 millions d'employés et 1,7 million de travailleurs indépendants, à qui l'on peut rajouter 13,9 millions de retraités, Français qui soutiennent ou éprouvent de la sympathie pour le mouvement.



Centres dévitalisés. Les cadres et professions intellectuellement supérieures, qui sont une minorité à apporter leur soutien, ne sont « que » 4,7 millions, et les professions intermédiaires 7,3 millions. Le soutien des « inactifs » (étudiants, moins de quinze ans, handicapés...) n'est pas mesuré. « En termes de situation géographique, les mécontentements se sont exprimés le long de la diagonale du vide, une zone qui s'étend des Ardennes jusqu'aux Pyrénées, où les services publics, les commerces locaux disparaissent ou ont disparu, rappelle le démographe Hervé Le Bras, chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales. Mais aussi dans le périurbain, où il s'agit davantage de problèmes financiers, et dans les petites villes dont le centre a été dévitalisé ». Une large partie du territoire dans lesquels les soutiens au mouvement ne doivent pas manquer. Enfin, [la suppression de l'ISF est aussi un puissant fédérateur des mécontentements](#). La mesure est évoquée souvent par les Gilets jaunes, symbole d'une politique accusée d'être inégalitaire, qui se superpose à un ras-le-bol fiscal.

Face à un tel mécontentement, que peut faire l'exécutif ? « Nous sommes dans une période bonapartiste sans [Bonaparte](#) », juge sévèrement Stéphane Rozès. « Faire le dos rond en espérant que les réformes engagées vont bientôt produire leur effet », estime pour sa part Jérôme Fouquet. « La mèche qui brûle, c'est la colère dans le cœur qui monte. Gardez-vous bien de l'éteindre avec violence, laissez-la fumer un peu et s'éteindre toute seule », a écrit Bossuet. Même s'il ne reste qu'un carré de Gilets jaunes avant les vacances de Noël, le mécontentement, lui, ne s'éteindra pas de sitôt.

[Irène Inchauspé](#)

INTERNATIONAL

LE MONDE – 30/11/2018

12 Donald Trump met sous tension le G20 qui s'ouvre en Argentine

Après l'annulation de plusieurs rencontres, le G20 argentin du président américain devrait se résumer à l'entretien prévu samedi avec son homologue chinois, Xi Jinping.

Donald Trump ne goûte guère les sommets multilatéraux, où les Etats-Unis se retrouvent désormais régulièrement isolés sur les questions liées à l'environnement ou au libre-échange. L'hôte du G20 organisé en Argentine, le vendredi 30 novembre et le samedi 1^{er} décembre, le président Mauricio Macri, a d'ailleurs pesé de tout son poids au cours des réunions préparatoires pour écarter toute formulation à même de provoquer l'ire de son homologue américain, avec lequel il est en bons termes. Une énergie qui n'a pas trompé Emmanuel Macron, le président français. Ce dernier a assuré qu'« *autour de la table du G20 les doutes sont là, les formes d'agressivité ressortent, les fractures réapparaissent* ».

Après avoir [torpillé le sommet du G7 en juin en retirant son pays du communiqué final](#), puis boudé les sommets annuels en Asie, en octobre, délégués au vice-président, Mike Pence, le président des Etats-Unis s'était préparé un solide programme de rencontres bilatérales en marge de la grand-messe de Buenos Aires.

Une nouvelle occasion manquée avec Vladimir Poutine

Mais ce programme a pourtant été immédiatement écorné par sa décision, jeudi 29 novembre, d'annuler ex abrupto la rencontre prévue avec son homologue russe Vladimir Poutine, samedi. Interrogé alors qu'il quittait la Maison Blanche pour se rendre à Buenos Aires, Donald Trump avait pourtant confirmé ce rendez-vous en milieu de matinée. « *Je crois que c'est un très bon moment pour l'avoir* », avait-il dit, tout en ajoutant qu'il allait se faire une idée des dernières tensions en date entre la Russie et l'Ukraine survenues dans le détroit de Kertch au cours du voyage vers Buenos Aires.

Quelques heures plus tard, alors que l'Air Force One avait déjà quitté le sol américain, le président des Etats-Unis a pris Moscou de court en changeant d'avis. Sur son compte Twitter, Donald Trump a mis en avant le fait que les trois navires militaires ukrainiens saisis de force par la Russie au cours de ces incidents n'avaient pas été rendus, ni leurs équipages libérés, pour justifier une décision jugée préférable « *pour toutes les parties concernées* ». Le conseiller de presse de Vladimir Poutine a assuré avoir découvert ce revirement sur le réseau social préféré de Donald Trump.

Une nouvelle occasion manquée pour les deux hommes. En juillet, la Maison Blanche avait en effet renvoyé à l'année 2019 une visite à Washington du président russe annoncée pour l'automne, arguant de l'enquête en cours consacrée aux interférences prêtées à la Russie par le renseignement américain pendant la présidentielle de 2016, que Moscou nie. Elle avait ensuite écarté la perspective d'une rencontre à l'occasion des commémorations liées au centenaire de la fin de la première guerre mondiale à Paris, le 11 novembre.

La nouvelle relation espérée par Donald Trump avec Vladimir Poutine tarde décidément à se concrétiser, du fait d'une longue liste de contentieux. L'Ukraine y figure en bonne place, mais s'y ajoutent également des différends sur la Syrie, l'Iran ou encore le contrôle des armes, après la décision américaine de se retirer du traité sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI) signé avec la Russie, en mettant en cause le comportement jugé déloyal de Moscou.

De nombreux contentieux avec la Turquie

L'annulation de jeudi a enfin coïncidé avec le [revirement d'un ancien conseil de Donald Trump, Michael Cohen](#). Ce dernier a assuré, contrairement à ses premières déclarations devant la commission du renseignement du Sénat, que le magnat de l'immobilier avait tenté sans succès de mener à bien un projet ambitieux en Russie alors qu'il était déjà le candidat du Parti républicain pour la présidentielle de 2016.

Vladimir Poutine n'a pas été la seule victime des réajustements de l'agenda du président des Etats-Unis. Deux rencontres bilatérales avec Moon Jae-in, son homologue de Corée du Sud, et avec le président

turc, Recep Tayyip Erdogan, ont également été rétrogradées à de simples apartés, sans qu'aucune explication ne soit donnée par la Maison Blanche. Séoul n'a pu qu'être froissé par ce changement de dernière minute alors que le premier ministre du Japon, Shinzo Abe, a conservé cette faveur, tout comme la chancelière allemande, Angela Merkel, [dont l'avion a cependant été victime d'un problème mécanique](#) qui a retardé son arrivée en Argentine.

En dépit de l'amélioration des relations entre Washington et Ankara, facilitée par [la libération en octobre d'un pasteur américain, Andrew Brunson](#), accusé de complot en Turquie, les contentieux restent également nombreux avec cet allié majeur de l'OTAN. Ils concernent les demandes d'extradition restées sans réponse d'Ankara visant le prédicateur islamiste Fethullah Gülen, qui réside en Pennsylvanie, le soutien apporté par Washington à une milice kurde engagée dans la lutte contre l'organisation Etat islamique en Syrie, ou encore les poursuites pour fraude engagées par les autorités américaines contre la banque turque Halkbank.

Une rencontre maintenue avec Xi Jinping

Dans les couloirs du G20, Donald Trump devra également trouver le bon équilibre dans ses interactions avec le prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salman, invité à titre d'observateur. La Maison Blanche a fait savoir mardi qu'aucune rencontre bilatérale n'était prévue à ce stade, sans exclure pour autant la possibilité d'un bref entretien.

Un sujet périlleux. Car Donald Trump a essuyé un véritable désaveu au Sénat sur le dossier saoudien, mercredi. [Une nette majorité de démocrates et de républicains \(63 voix contre 37\) s'est prononcée en faveur d'un examen](#) en séance plénière d'un projet de résolution visant à couper l'aide militaire américaine dont bénéficie l'Arabie saoudite dans la guerre qu'elle conduit au Yémen.

L'affaire Jamal Khashoggi, et le soutien sans nuances apporté par Donald Trump au prince héritier ont fait se raviser un nombre significatif d'élus républicains. Le prince est en effet considéré par le renseignement américain, selon la presse, comme l'instigateur de la disparition du dissident au consulat saoudien à Istanbul, en Turquie. Le président a mis en avant jusqu'à présent des contrats d'armement et l'ancienneté de l'alliance avec Riyad pour se justifier.

Pour Donald Trump, le G20 argentin devait donc se résumer en bonne partie à l'entretien prévu samedi avec son homologue chinois, Xi Jinping, alors que les deux pays sont en proie à une guerre commerciale alimentée par [les hausses de taxes d'importation imposées par le président des Etats-Unis](#). Les perspectives d'un règlement de cette crise semblaient cependant minces, compte tenu des menaces de taxes supplémentaires agitées par Donald Trump. Ce dernier n'entend pas reculer tant que Pékin refusera de répondre aux demandes américaines concernant le respect de la protection de la propriété intellectuelle, l'ouverture de son marché, ou encore les transferts forcés de technologie pour les entreprises étrangères installées en Chine. Des demandes cependant jugées exorbitantes ou injustifiées par la Chine.

LE FIGARO : [Chômage, pauvreté... L'Argentine accueille le G20 sur fond de crise](#)

Gilles Paris

Vous souhaitant une bonne journée et un excellent week-end.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

